

Aide alimentaire au Portugal

Le Canada a terminé son programme d'aide alimentaire au Portugal, a annoncé dernièrement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald.

Ce programme, d'une valeur de \$15 millions, financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), représente la contribution du Canada à l'effort consenti par les pays occidentaux pour aider le Portugal à améliorer l'état de sa balance des paiements. La contribution de 14 500 tonnes de blé d'une valeur de \$3,5 millions envoyées au Portugal au mois de septembre s'ajoute aux 56 000 tonnes d'une valeur de \$7,5 millions envoyées en novembre 1977 et aux 25 000 tonnes d'une valeur de \$4 millions envoyées en novembre 1978. Avec cette dernière livraison, le Canada honore son engagement envers le Portugal.

Bureau des échanges commerciaux avec le Tiers-Monde

Le gouvernement canadien a fait part de son intention d'ouvrir un bureau destiné à faciliter les échanges commerciaux et à aider les pays du Tiers-Monde à surmonter les obstacles auxquels se heurte la vente de leurs produits sur les marchés canadiens.

Établi à Montréal, ce bureau devrait remplir deux fonctions principales: répondre aux demandes de renseignements des exportateurs des pays en développement qui éprouvent de la difficulté à pénétrer les marchés canadiens, et organiser des projets et des programmes (séminaires, foires commerciales, activités de formation et autres) afin de venir en aide aux pays en développement les plus pauvres qui cherchent à exporter leurs produits au Canada.

Le bureau se verra attribuer, au départ, un mandat de trois ans au terme duquel ses activités seront réexaminées. La Direction de la coopération industrielle de l'ACDI sera chargée d'en superviser les opérations. Un comité consultatif interministériel, composé de représentants des ministères des Finances, des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce, veillera également à conseiller l'ACDI sur les questions d'ordre général relevant de ce bureau.

Directions du Développement, juillet/août 1979.

Les Québécois et la Constitution, une enquête difficile

Un important sondage sur les perceptions constitutionnelles des Québécois a été rendu public le 27 septembre. Il avait été réalisé en juin dernier, à la demande du gouvernement du Québec, par M. Édouard Cloutier, professeur à l'Université de Montréal, et par le Centre de recherches sur l'opinion publique (CROP). L'enquête menée auprès d'environ 1 000 personnes, interviewées à domicile, portait sur plus de 100 questions.

Parmi les très nombreux résultats, on note que 66 p.c. des répondants pensent qu'il y a plutôt des avantages à faire partie du Canada; 17 p.c. pensent le contraire.

Par contre, seulement 15 p.c. des répondants favorisent le *statu quo* constitutionnel actuel. Une majorité de 39 p.c. préfère le fédéralisme renouvelé, alors que 11 p.c. des répondants souhaitent un statut particulier pour le Québec à l'intérieur du Canada. Enfin, 19 p.c. des répondants désirent une formule de souveraineté-association entre le Québec et le Canada, et 11 p.c. favorisent l'indépendance. Notons que seulement 7 p.c. des répondants se déclarent indécis, ce qui indique la grande sensibilisation de la population à ce problème.

La question qui sera posée au prochain référendum étant encore inconnue, le sondage a proposé un grand nombre de questions hypothétiques. Un vote référendaire proposant l'indépendance pure et simple récolterait 72 p.c. de non et 19 p.c. de oui. À l'autre extrémité de cette gamme, un vote proposant: "La souveraineté-association si le Québec continue à faire partie du Canada" recevrait 59 p.c. de oui et 24 p.c. de non. Enfin, l'hypothèse proposant: "La souveraineté-association si le Québec devient un pays distinct mais associé au Canada" se retrouve au milieu de cette distribution avec 41 p.c. de oui et 41 p.c. de non; les indécis dans ce cas se chiffrent à 18 p.c.

Les résultats font ressortir des données parfois contradictoires, ce qui s'explique par la difficulté d'une telle enquête. M. Cloutier a d'ailleurs fait remarquer qu'une enquête d'une telle envergure, contenant plus de 180 éléments d'informations recueillies auprès de 1 000 répondants, est nécessairement difficile à analyser et encore plus à interpréter. Il faut être bien conscient que l'ensemble de l'opinion publique ne se conforme pas

toujours aux modèles d'explications logiques dont on se sert pour faire l'analyse d'opinion d'un seul individu.

Selon M. Jean-Claude Picard, journaliste au quotidien montréalais *Le Devoir*, les résultats font "apparaître le Québécois comme un homme extrêmement nuancé, déchiré entre son goût du Québec et son attachement au Canada, soucieux d'en arriver à une nouvelle entente avec ses partenaires des autres provinces et désireux de se donner la meilleure base de discussion mais désireux de demeurer à l'intérieur du Canada". (*Le Devoir*, 12 septembre).

Sociétés de la Couronne à vendre

Le président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, a déclaré que le gouvernement cherchait des acheteurs canadiens pour huit sociétés de la Couronne.

Il s'agit de Canadair Ltée, de Haviland, Eldorado Nucléaire Ltée et la Société des transports du Nord Ltée (STNL), ainsi que de leur quatre filiales: Canadair Inc., Eldorado Aviation, Eldor Resources et Grimshaw Trucking and Distributing Limited. Ces sociétés, employant au total 12 468 employés au Canada et même jusqu'en Californie, porteront à dix le nombre des sociétés de la Couronne qui pourraient être transmises au secteur privé. Les deux autres sont: Nordair et Pétrocan.

"Nous n'avons aucunement l'intention de céder le contrôle de ces compagnies à des intérêts étrangers...", a déclaré le Ministre.

À titre d'exemple, M. Stevens a signalé que l'on avait déjà amorcé une étude de la politique nucléaire et de la stratégie sectorielle aérospatiale. Il a en outre indiqué que la STNL serait vendue seulement si le propriétaire éventuel est prêt à maintenir les objectifs d'intérêt public visés par cette société.

En 1978, les avoirs totaux du Canada (actions et bénéfices non distribués ou déficit accumulé) dans ces huit sociétés de la Couronne s'élevaient à plus de \$187 millions. De plus, les dettes collectives, y compris les garanties données par le gouvernement et les engagements en cas d'imprévu, représentaient \$322 millions. L'engagement total du gouvernement se chiffrait à \$804 millions, et les profits nets totaux étaient de \$22 millions.